

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 977

Date de révision: 27.02.2024

Code du produit: 21904

Page 1 de 8

1. Identification**Identificateur de produit**

DINITROL 977

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: DINOL GmbH
Rue: Pyrmonter Strasse 76
Lieu: D-32676 Luegde
Téléphone: + 49 (0) 5281 982980
E-mail: msds@dinol.com
Interlocuteur: Labor
Service responsable: msds@dinol.com

Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

Fournisseur

Société: DINOL U.S. Inc.
Rue: 8500 Cotter Street, Lewis Center
Lieu: USA-43035 Ohio
Téléphone: 740-548-1656
E-mail: info@dinolus.com
Internet: www.dinol.com

Téléfax: 740-548-1657

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: 3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015**

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:**Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 977

Date de révision: 27.02.2024

Code du produit: 21904

Page 2 de 8

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
64743-00-6	Hydrocarbon waxes (petroleum), oxidized	5 - < 10% (*)
61789-86-4	calcium sulfonate	1 - < 5% (*)
108-01-0	2-diméthylaminoéthanol N,N-diméthyléthanolamine	1 - < 5% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

4. Premiers soins

Description des premiers secours

Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Demander immédiatement un avis médical.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 977

Date de révision: 27.02.2024

Code du produit: 21904

Page 3 de 8

Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utilisation d'appareils de protection respiratoire

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 977

Date de révision: 27.02.2024

Code du produit: 21904

Page 4 de 8

vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Conseils pour le stockage en commun

Non indispensable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	beige
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

Point de fusion/point de congélation:

Testé selon la méthode
non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 977

Date de révision: 27.02.2024

Code du produit: 21904

Page 5 de 8

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 250 °C DIN 53213
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	9,5 - 10
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Tension de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Tension de vapeur: (à 50 °C)	123 hPa
Densité (à 20 °C):	1 g/cm ³ DIN 51757
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

Autres données
Informations concernant les classes de danger physique

 Dangers d'explosion
non explosif.

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

 Propriétés comburantes
non déterminé

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:

Solvant 2,98 %

53,0 %

Teneur en corps solides:

41,6 %

Point de ramollissement:

non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Stabilité chimique

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Matériaux incompatibles

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

DINITROL 977

Date de révision: 27.02.2024

Code du produit: 21904

Page 6 de 8

11. Données toxicologiques
Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) 102041 mg/kg; ATE (cutanée) 23047 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 103,5 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 17,24 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
61789-86-4	calcium sulfonate				
	orale	DL50 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		
108-01-0	2-diméthylaminoéthanol N,N-diméthyléthanolamine				
	orale	DL50 1187 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 1219 - 3135 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 5983 mg/l	Rat		
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

 Provoque une irritation cutanée.
 Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 977

Date de révision: 27.02.2024

Code du produit: 21904

Page 7 de 8

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12. Données écologiques

Persistance et dégradation

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Appellation réglementaire:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

Autres informations utiles (Transport maritime)

Protéger contre:

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 977

Date de révision: 27.02.2024

Code du produit: 21904

Page 8 de 8

Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Autres informations utiles (Transport aérien)

Protéger contre:

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

Information supplémentaire

Transport classification ADR/IMDG is based on packaging >30ltr(IMDG), >450ltr(ADR).
For other packaging unts different classification can apply.

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDL

Directive 2004/42/CE relative à COV 2,98 %
dans les vernis et peintures: 29,8 g/l

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

16. Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)